Liste des délibérations de la réunion du Conseil Municipal du 5 Juin 2026 à 18h30.

Présents : **ESTEBAN Martine (Maire), AIT MOKRANE Anaïs, BERGE Yves, BRAVO Christine, CLIMENT Alain, COUFFIGNAL Jean-François (5° Adjt), D'ANTONI Mireille (2° Adjte), DAREAUX François, DONNET Corinne, EYCHENNE Patrick (1° Adjt), GARCIA Frédéric, GOVIN Christian, JOLIBERT Frédéric, LABEUR Martine, LAGARDE Daniel (3° Adjt), METGE Nadine (4° Adjte), NAUDY Isabelle, PAILHES Carole, SOULA Claudine, TEULIERE Maxime.**

Excusés et représentés : **CROT Marion avec procuration à METGE Nadine, LE MERCIER Cécile avec procuration à SOULA Claudine, SIMONET Christophe avec procuration à COUFFIGNAL Jean-François.**

Secrétaire : **METGE Nadine.**

- 1°) Délibération n°2026/48 examinée le 5 Juin 2026 – Election sénatoriale 2026 : élection des délégués et de leurs suppléants. Tous les élus ont participé au vote. Le résultat des élections est le suivant :
  - Liste VARILHES Unis pour Demain :
    - 6 sièges de délégués : EYCHENNE Patrick, D'ANTONI Mireille, LAGARDE Daniel, METGE Nadine, COUFFIGNAL Jean-François, DONNET Corinne.
    - 4 sièges de suppléants : SOULA Claudine, SIMONET Christophe, BRAVO Christine, JOLIBERT Frédéric.
  - Liste VARILHES Autrement :
    - 1 siège de délégué : TEULIERE Maxime.
    - 0 siège de suppléant.

- 2°) Délibération n°2026/49 examinée le 5 Juin 2026 – Choix du prestataire pour la fourniture des repas de cantine. Approuvée à l'unanimité.

- 3°) Délibération n°2026/50 examinée le 5 Juin 2026 – Vote des tarifs des services périscolaires et du repas de cantine pour la rentrée 2026/2027. Approuvée à l'unanimité.

- 4°) Délibération n°2026/51 examinée le 5 Juin 2026 – Modification du Règlement Intérieur de l'ALAE. Approuvée à l'unanimité.

- 5°) Délibération n°2026/52 examinée le 5 Juin 2026 – Demande de participation financière de l'Ecole Calandreta de Pamias. Approuvée à 19 Voix « POUR », 0 Voix « CONTRE » et 4 Abstentions.

- 6°) Délibération n°2026/53 examinée le 5 Juin 2026 – Demande de location du kiosque de la piscine été 2026. Approuvée à l'unanimité.

- 7°) Délibération n°2026/54 examinée le 5 Juin 2026 – Proposition d'annulation de la vente du bâtiment communal situé 26 Avenue du 8 Mai 45. Approuvée à l'unanimité.

- 8°) Délibération n°2026/55 examinée le 5 Juin 2026 – Demande de subvention exceptionnelle du Basket Club Varilhois. Approuvée à l'unanimité.

- 9°) Délibération n°2026/56 examinée le 5 Juin 2026 – Demande de subventions 2026 déposées par des Associations.
  - Art En Tête : décide d'accorder une subvention de 500 Euro à 18 Voix « POUR », 4 Voix « CONTRE » et 0 Abstention. Patrick Eychenne ne participant pas au débat et au vote et quittant temporairement la séance.
  - Club des Aînés : décide de suspendre le vote à 18 Voix « POUR », 0 Voix « CONTRE » et 0 Abstention. Mme Le Maire, Nadine Metge (*2), Daniel Lagarde et Alain Climent ne participant pas au débat et au vote et quittant temporairement la séance.
  - Comité des Fêtes de Laborie : décide d'accorder une subvention de 4 000 Euro à 23 Voix « POUR » et 0 Voix « CONTRE » et 0 Abstention.
  - Comité des Fêtes de Varilhes : décide d'accorder à 23 Voix « POUR », 0 Voix « CONTRE » et 0 Abstention, une subvention de 11 700 Euro sous conditions :

- Un premier versement de 5 500 Euro sera effectué dès que les factures justifiant la dépense de 15 000 Euro pour la Fête locale de 2025, correspondant à la subvention de 15 000 Euro accordée en 2025, auront été transmises à la Mairie.
- Un second versement de 6 200 Euro (Solde) sera effectué après la fête de 2026, soit après la venue des orchestres 2026.

  - OHVF (Orchestre Harmonie) : décide d'accorder une subvention de 1 800 Euro à 23 Voix « POUR », 0 Voix « CONTRE » et 0 Abstention.
  - 123 Soleil : décide d'accorder une subvention de 2 100 Euro sous condition que la Mairie de Verniolle verse la même somme à 23 Voix « POUR », 0 Voix « CONTRE » et 0 Abstention.
  - Association Extérieures : il ne sera pas accordé de subvention après un vote à l'unanimité à Solidarité Paysans Ariège.

- 10°) Délibération n°2026/57 examinée le 5 Juin 2026 – Création d'un poste à temps complet d'adjoint administratif. Approuvée à l'unanimité.

- 11°) Délibération n°2026/58 examinée le 5 Juin 2026 – Création d'un poste à temps complet de brigadier de Police Municipale. Approuvée à l'unanimité.

- 12°) Délibération n°2026/59 examinée le 5 Juin 2026 – Désignation d'un représentant de la Commune au sein de CALEOL OPH de l'Ariège. Approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H50.

Le Maire
Martine ESTEBAN

La Secrétaire
Nadine METGE.